



UL ISSY-LES-MOULINEAUX

EDITO

Cette 13^{ème} édition du journal de l'Union Locale FCPE à destination des parents isséens aborde différentes facettes du parcours des jeunes au secondaire.

Le collège Victor Hugo expérimente les oraux de présentation du stage de 3^{ème} en entreprise.

La Dotation Horaire Globale (ou DHG) est la clé de voûte du fonctionnement au collège et au lycée.

Les parents FCPE visitent la cantine au collège Matisse.

La réforme du lycée applicable dès la rentrée 2010 vous est présentée en quelques lignes.

Vous trouverez aussi dans ce journal quelques brèves sur l'actualité du moment.

Vos équipes FCPE des écoles, collèges et lycée isséens sont à votre écoute.

Union Locale FCPE

Sur le chemin des écoles, collèges et lycée d'Issy les Moulineaux

Des oraux au collège : quelle expérience !

Depuis 2008, le collège Victor Hugo expérimente la soutenance orale du stage d'une semaine d'observation en entreprise, inscrit au programme officiel de 3^{ème}.

Chaque élève présente son compte-rendu de stage oralement, en s'aidant de supports qu'il aura préparés. Il mettra l'accent sur :

- ◆ La présentation de l'entreprise,
- ◆ Les actions menées par le candidat dans celle-ci,
- ◆ Ses observations personnelles,
- ◆ Son bilan illustré par un tableau d'auto-évaluation (assiduité, intégration au sein de l'équipe, ce qui a pu motiver le choix de cette société...), et tout ce qui lui aura plu ou déplu dans cette approche de la vie professionnelle.

Suite à cet exposé d'environ 10 minutes, le jury composé de personnel administratif, de professeurs, d'intervenants extérieurs (artisans, professionnels de différents secteurs), d'élus locaux ou du conseil général, et de parents d'élèves, pose des questions qui permettront de juger de la qualité du travail du candidat.

Les 5 membres du jury attribuent, suivant une grille d'évaluation fournie par le collège, une note d'oral de stage, note qui sera prise en compte dans la moyenne générale.

Cet exercice, malgré l'appréhension ressentie par les candidats, représente selon leur propre dire une « expérience enrichissante et un bon entraînement », qui leur seront utiles pour les futurs oraux qui jalonnent leur parcours scolaire !

L'équipe FCPE Victor Hugo

Vos représentants FCPE aux collèges et lycée

Les parents d'élèves élus vous représentent au Conseil d'Administration de votre établissement et aux conseils de classe. Pour toute information, vous pouvez contacter vos représentants FCPE :

- au collège **Georges Mandel**
Francis Le Pichon - lepichon-fcpe-colleges-lycee@orange.fr
- au collège **Henri Matisse**
Michel Bourdier - fcpematisse@yahoo.fr
- au collège **La Paix**
Marcel Tencé - college_de_la_paix-fcpe.issy@laposte.net
- au collège **Victor Hugo**
Nathalie Guyard - nathalie.guyard@laposte.net
- au lycée **Ionesco**
Corinne Agnès - corinne.agnes@wanadoo.fr

Sommaire

La DHG.....	p 2
La cantine au collège.....	p 2
La réforme du lycée.....	p 3
Les brèves.....	p 4

Qu'est la DHG : Dotation Horaire Globale?

Tous les ans, à partir des prévisions d'effectifs pour la rentrée suivante, le rectorat affecte un volume global d'heures d'enseignement à chaque collège et lycée. Cette Dotation Horaire Globale constitue l'une des « clés de voûte » du bon fonctionnement de votre établissement.

A partir de cette dotation, le chef d'établissement répartit les heures entre toutes les matières.

Les ajustements et arbitrages se font alors non seulement sur les options (langues étrangères, classes bilangues, latin, découverte professionnelle, ...), mais aussi sur les dispositifs d'aide aux élèves (renforcement des horaires dans certaines matières, dédoublements, allègements des effectifs des groupes de langues, ...). Plus la DHG est importante, plus la variété des options peut être importante. A contrario, une diminution de la DHG peut entraîner l'interruption d'une option.

La répartition de l'enveloppe globale effectuée par le chef d'établissement est soumise au vote du Conseil d'Administration. Vos élus FCPE rappellent régulièrement l'insuffisance des moyens alloués aux établissements qui entraîne une limitation du choix des options ainsi qu'une diminution de l'aide aux élèves en difficultés.

La Cantine au collège



La restauration dans les collèges d'Issy-les-Moulineaux dépend du Conseil Général 92, et non plus de la Mairie comme en primaire. Une cuisine centrale prépare les repas à Boulogne et fournit 15 collèges des environs. Des parents FCPE ont testé la cantine du collège Matisse le lundi 14 décembre en déjeunant dans la même salle que les élèves, avec le principal, à l'occasion du 1er service de 11h à midi (Les professeurs déjeunent dans une salle à part).

Repas : entrée : petite salade verte avec maïs, noix ; plat : petits pois et escalope de viande blanche avec jambon et fromage ; dessert : yaourt et pomme ; boisson : eau

Nos constatations : plat copieux, à bonne température, correct ; pas de bousculade ni à l'entrée ni à la sortie ; un surveillant veille ; le personnel de la cantine en train de déjeuner peut intervenir en cas de besoin ; mais salle trop bruyante bien qu'elle ne soit pas remplie et que les élèves soient calmes.

Nos actions prévues suite à cette enquête :

- 1) Avec l'accord du principal du collège, diffusion d'un questionnaire à tous les élèves demi-pensionnaires.
- 2) Information aux parents d'élèves sur l'organisation et les choix de restauration scolaire de la cuisine centrale.
- 3) Participation à l'étude de « restauration durable » qui sera réalisée au collège Matisse, avec les élèves éco-délégués.

L' équipe FCPE Matisse

Le nouveau lycée, c'est pour la rentrée 2010 !

La réforme du lycée général et technologique entrera en application dès la rentrée 2010 pour la classe de 2^{nde}. Elle se mettra ensuite en place progressivement : rentrée 2011 pour la classe de 1^{ère}, puis rentrée 2012 pour la classe de Terminale.



Principales caractéristiques ...

Sur les trois années du lycée, deux heures d'accompagnement personnalisé par semaine, possibilité de tutorat, enseignement des langues vivantes suivant les cinq compétences des certifications européennes.

En classe de 2^{nde}, deux enseignements d'exploration d'1H30 minimum chacun, dont l'un au moins consacré à l'économie.

En classe de 1^{ère}, un tronc commun représentant 60% du programme.

En classe de Terminale, rééquilibrage des séries (ES, L et S) désormais recentrées sur leur spécificité.

Pour les séries technologiques, formation plus polyvalente et enseignement d'une 2^{ème} langue vivante obligatoire.

Des points positifs ...

Le rééquilibrage des séries revalorise leur spécificité.

Le large tronc commun de la classe de 1^{ère} favorise les passerelles entre les séries.

L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves et prend notamment la forme de travaux interdisciplinaires.

Tous les élèves se voient proposer un tutorat.

Les heures attribuées pour les enseignements en groupes à effectif réduit sont globalisées et représentent un volume minimum de 10H30 en 2^{nde}, 7 à 9H en 1^{ère}, 6 à 10H en Terminale.

Des avancées ...

La dotation horaire est attribuée par division et non plus par élève. Cela devrait limiter les effets négatifs de la déssectorisation en évitant que les établissements qui attirent des élèves ne prennent des heures aux établissements qui en perdent.

Pour la rentrée 2010, maintien des moyens attribués au lycée : préservation de l'ensemble des postes d'enseignants et des dotations horaires actuelles.

Mais ...

Le collège est écarté du débat alors qu'il aurait fallu intégrer à minima la classe de 3^{ème}, voire l'ensemble du collège.

L'Education Nationale a-t-elle donné les moyens à ces passerelles d'être réellement mises en application ? Elles paraissent peu réalistes des séries littéraires/économiques (L-ES) vers les séries scientifiques (S) et ne sont pas prévues entre la voie générale et la voie technologique.

La déssectorisation et les suppressions de postes d'enseignants rendent cette réforme difficile à réaliser. La réforme de la formation des enseignants (mastérisation) n'est pas en cohérence avec les annonces pour le lycée.

Alors ...

Nous invitons l'ensemble des parents et des lycéens à être vigilants sur les mesures qui seront mises en place dans leur lycée. A nouveau, les représentants FCPE mettront en avant leurs valeurs, prodigueront leurs conseils et leurs propositions, et marqueront leur différence à chaque fois que la « ligne rouge » sera franchie.

Pour plus d'information : www.education.gouv.fr/pid23519/la-reforme-lycee.html ou www.fcpe.asso.fr

Tarifs de la cantine du primaire

Avis de la CCRS rejeté par le Conseil Municipal

Le 16 novembre 2009, la Commission Consultative de la Restauration Scolaire a voté CONTRE l'augmentation des tarifs de 2% à la majorité : 4 voix CONTRE (dont les 3 FCPE), 1 abstention (PEEP) et 2 voix POUR, 2 absents (PEEP).

Malgré ce vote CONTRE, le Conseil Municipal a adopté le 10 décembre 2009 l'augmentation des tarifs de restauration scolaire à la majorité.

La FCPE demande que l'avis de la CCRS soit systématiquement porté à la connaissance de la Commission d'Education et au Conseil Municipal et analysé par ces instances.

OUYAPAS COURS pour le remplacement des enseignants absents

A la rentrée 2009, la FCPE a mis en place la "Liste de Carence" permettant de référencer les heures de cours non assurées et d'en informer périodiquement institutions et médias.

Cette revendication de la FCPE a conduit le gouvernement à désigner une mission ministérielle sur les remplacements. La FCPE reste vigilante : nous revendiquons des remplacements par des enseignants pour la réussite scolaire des enfants et des jeunes, et pas de la garderie.

Renseignez le formulaire « Liste de carence » disponible sur <http://www.fcpe.asso.fr/ouyapacours>

Les écoles maternelle et élémentaire Jules Ferry ont 100 ans en 2010

A l'occasion du centenaire des écoles Jules Ferry, les fêtes de fin d'année scolaire y seront exceptionnelles : inauguration des festivités vendredi 11 juin, fête de la maternelle samedi 12 juin, fête de l'élémentaire samedi 19 juin.



Jules Ferry, Avocat et homme politique (Saint-Dié 1832 - Paris 1893).

Ministre de l'Instruction publique et Président du conseil, il fit adopter les principales mesures de réforme de l'enseignement publique: laïcité, gratuité et caractère obligatoire de l'enseignement primaire, extension de l'enseignement secondaire d'Etat aux jeunes filles.

ADHERER à la FCPE, c'est se prononcer et s'engager pour des valeurs de laïcité, de gratuité et d'égalité des chances devant l'éducation pour un service public d'éducation de qualité pour tous, centré sur l'intérêt de l'enfant. C'est reconnaître la coéducation, c'est-à-dire le partage et le respect des responsabilités entre enseignants et parents, pour mieux répondre aux attentes des familles et des jeunes.

ADHERER à la FCPE, c'est agir en partenaire crédible et constructif auprès de l'Education Nationale et des collectivités territoriales sans complaisance. C'est manifester son intérêt pour les affaires publiques locales et nationales qui concernent l'éducation.



Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques
Reconnue d'utilité publique

Consulter notre site : <http://fcpe.issy.free.fr>

Contactez les membres : fcpe.issy@laposte.net